

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Numéro spécial du 9 février 2024

N° de page	Recueil des actes administratifs N° spécial du 9 février 2024	N° de page	Recueil des actes administratifs N° spécial du 9 février 2024
	<p>SOMMAIRE</p> <p><u>PRÉFECTURE DE L'OISE</u></p> <p>SECRETARIAT GÉNÉRAL</p> <p><i>DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉLECTIONS</i></p> <p>1 ARRÊTÉ DE CESSIBILITÉ DU 6 FÉVRIER 2024 - PROJET DE RÉGULARISATION D'EMPRISES FONCIÈRES PAR UNE PROCÉDURE D'EXPROPRIATION À POSTERIORI - VOIE DE CONTOURNEMENT DE PONTPOINT</p> <p><u>AUTRE PRÉFECTURE</u></p> <p>PRÉFECTURE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD</p> <p>3 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 9 FÉVRIER 2024 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE OLIVIER COURTET, COMMANDANT LA RÉGION DE GENDARMERIE HAUTS-DE-FRANCE ET LA GENDARMERIE POUR LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD</p>		<p><u>DIRECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES</u></p> <p><i>DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT</i></p> <p>7 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 5 FÉVRIER 2024 PORTANT PRESCRIPTIONS SPÉCIALES - SOCIÉTÉ MANUFACTURE DE SENLIS - COMMUNE DE MARGNY-LES-COMPIÈGNE</p> <p>11 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL COMPLÉMENTAIRE DU 6 FÉVRIER 2024 SOCIÉTÉ EDILIANS - COMMUNE D'ESPAUBOURG</p> <p>15 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 6 FÉVRIER 2024 PORTANT PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES - SOCIÉTÉ SAMIN DE SENLIS - COMMUNES DE VILLENEUVE-SUR-VERBERIE ET VILLERS-SAINT-FRAMBOURG-OGNON</p> <p><i>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES</i></p> <p><i>SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET FORÊT</i></p> <p>20 ARRÊTÉ DU 30 JANVIER 2024 PORTANT AUTORISATION D'ABATTRE OU DE PORTER ATTEINTE À UN ARBRE OU DE COMPROMETTRE LA CONSERVATION OU DE MODIFIER RADICALEMENT L'ASPECT D'UN OU DE PLUSIEURS ARBRES D'UNE ALLÉE OU D'UN ALIGNEMENT D'ARBRES SUR LA COMMUNE DE LA HOUSSOYE</p> <p>23 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 5 FÉVRIER 2024 PORTANT PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES À DÉCLARATION AU TITRE DE L'ARTICLE L. 214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE BERGES AU DROIT DU LAVOIR DE RAMECOURT, COMMUNE D'AGNETZ</p> <p><i>SERVICE DE LA SÉCURITÉ, DE L'EXPERTISE ET DES CRISES</i></p> <p>27 ARRÊTÉ DU 4 JANVIER 2024 DE CESSATION D'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE FORMATION DES CANDIDATS AUX TITRES OU DIPLÔMES D'ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE DÉNOMMÉ ECOLE GALLIENI DONT LE LOCAL DE FORMATION DÉNOMMÉ MEDIA MANAGEMENT EST SITUÉ À COMPIÈGNE 60200</p> <p>29 ARRÊTÉ DU 5 FÉVRIER 2024 PORTANT OUVERTURE D'AGRÈMENT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE, À TITRE ONÉREUX, DES VÉHICULES À MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, DÉNOMMÉ BS CENTRE DE FORMATION MOUY/COLDEFY 60250 MOUY</p> <p>32 ARRÊTÉ MODIFICATIF DU 1ER FÉVRIER 2024 PORTANT AJOUT DE LA CATÉGORIE B96 D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE, À TITRE ONÉREUX, DES VÉHICULES À MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, DÉNOMMÉ SARL YSY / IFA 60000 BEAUVAIS</p> <p>34 ARRÊTÉ DU 6 FÉVRIER 2024 PORTANT SUSPENSION D'AGRÈMENT D'UN GARDIEN DE FOURRIÈRE POUR AUTOMOBILES M. SÉBASTIEN DOUCHET - DOUCHET DÉPANN'60 À BRETEUIL AGRÈMENT N°60-2018-01</p> <p><i>SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE</i></p> <p>36 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 8 FÉVRIER 2024 RELATIF À LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE VAUCIENNES</p>